



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Résidence des Cézeaux

35 rue Roche Genès, 63170 AUBIERE

Tél : 04 73 28 89 00

www.etudiant.gouv.fr

www.crous-clermont.fr - [Facebook](#) - [Instagram](#)

Clermont-Ferrand, le 25 Septembre 2024

Aux étudiants de la Résidence

**Protocole à suivre en cité pour les résidents
en chambre universitaire des Cézeaux (cité 1 et cité 2)**

Vous êtes logé(e) dans une résidence qui bénéficie d'un système de détection incendie relié à une centrale d'alarme située à l'accueil principal, au sein de la cité 1 (35 rue Roche Genès – 63170 AUBIERE).

A la découverte d'un feu, utilisez si possible un extincteur sans prendre de risque.

En cas d'incendie dans votre logement :

- Sortez de votre logement et dirigez-vous calmement vers la cage d'escalier afin de rejoindre le point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment. L'utilisation de l'ascenseur (cité1) est interdite en cas d'incendie.
- Vous devez déclencher l'alarme incendie en appuyant sur le premier déclencheur manuel incendie à votre disposition (boîtier rouge à l'entrée des couloirs ou au niveau de l'escalier de secours).
- Contacter l'accueil de votre cité au 04 73 28 89 00 afin de donner des informations sur l'origine du feu. Vous pouvez également contacter directement les pompiers en composant le 18 ou le PC de sécurité de Dolet au : 04.73.34.95.60.
- Si vous êtes bloqué dans votre chambre, placez un linge humide contre votre porte de chambre (au niveau de l'espace sous la porte) et manifestez votre présence à la fenêtre afin que les pompiers vous évacuent.

En cas d'alarme incendie dans la résidence, dès le retentissement de l'alarme incendie :

- Sortez de votre logement et dirigez-vous calmement vers la cage d'escalier afin de rejoindre le point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment. L'utilisation de l'ascenseur est interdite en cas d'incendie.
- Suivez l'itinéraire balisé par les flèches vertes pour rejoindre le point de rassemblement prévu à l'extérieur du bâtiment.
- Si l'une des cages d'escalier est envahie par la fumée, dirigez-vous calmement vers l'autre cage d'escalier. Ne prenez surtout pas l'ascenseur, quoi qu'il se passe.
- Regroupez-vous au point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment (retour en arrière interdit).
- Restez au point de rassemblement. Ne le quitter que sur ordre des agents de sécurité ou de la Direction.
- Des exercices d'évacuation auront lieu au cours de l'année.
- Merci d'appliquer ces consignes lors des exercices qui auront lieu, cela vous permettra de vous familiariser avec la procédure en cas de besoin.
- Les plans d'évacuation sont dans chaque couloir.



E. VEROUILL